

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 19 octobre 2009 relatif à la liste des membres correcteurs participant avec les membres du jury de fin de formation des élèves directeurs et élèves directrices de classe normale au titre de l'année 2009

NOR : SASN0931028A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2003 modifié relatif au déroulement du cycle de formation théorique et pratique des élèves directeurs de classe normale et à l'organisation de l'examen de fin de formation, et notamment son article 5,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres correcteurs participant avec les membres du jury de fin de formation des élèves directeurs et élèves directrices de classe normale au titre de l'année 2009 à la correction de l'épreuve du rapport d'analyse et de proposition est la suivante :

- M. Richard ROUXEL, directeur adjoint au centre hospitalier Guillaume-Régnier de Rennes ;
- Mme Marie-Odile MORIGAUT, directrice adjointe au centre hospitalier de Vitré ;
- Mme Marie-Noëlle LEMOINE, directrice adjointe au centre hospitalier de Laval ;
- M. Pierre-Jackez IDEE, directeur adjoint au centre hospitalier universitaire de Rennes ;
- M. Alain GUINAMANT, directeur adjoint au centre hospitalier universitaire de Rennes ;
- Mme Céline LAGRAIS, directrice adjointe au centre hospitalier du Mans.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 octobre 2009.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,*
D. TOUPIILLIER